

CORONAVIRUS COVID-19



Fiche conseil : Agents de sécurité

ACCUEIL DU PUBLIC

- > Garder la distanciation d'au moins 1 mètre avec le public. Réaliser un marquage au sol si possible.
- > En cas de nécessité de contrôle d'identité : ne pas toucher les documents d'identité=> demander aux visiteurs de tendre le document.
- > Ne pas faire signer de registre de sécurité ou d'accueil. Avec l'accord du visiteur, une photo de celui-ci peut être prise.



DANS LA GUERITE DU POSTE DE GARDE

- > Mettre en place les affichages des gestes barrières et des bonnes pratiques.
- > Interdire l'entrée du public dans la guerite. Faire un marquage au sol.
- > Garder la distanciation d'au moins 1 mètre entre collègue au moment de la relève d'équipe.
- > Préférer 1 stylo par agent de sécurité pour écrire sur le cahier de main-courante.
- > Mettre en place un planning de désinfection dans les locaux (vestiaires, sanitaires...) mais aussi du mobilier (table, interrupteur, clenches, poignée du micro-ondes, du réfrigérateur, de la cafetière...), de la badgeuse... ne pas oublier de mettre des EPI pour réaliser le bionettoyage.
- > Favoriser les couverts et vaisselles individuels.
- > Aérer la guerite pendant au moins 15 minutes avant chaque ronde et à la fin du poste.

LAVAGE DES MAINS

- > Le lavage des mains (avec un savon doux) doit durer 30 secondes.



Être attentif au-dessus des mains, aux espaces entre les doigts et aux poignets. S'essuyer les mains avec un tissu jetable (type essuie tout et si ce n'est vraiment pas possible avec un linge propre et sec, n'ayant pas encore servi) et refermer le robinet sans le toucher directement avec la main mais avec le linge qui vient de servir à l'essuyage.



RONDE

- > Prendre connaissance des horaires de travail des entreprises dans lesquelles les rondes doivent être réalisées (exemple possibilité de changement d'horaires dans les entreprises d'agro-alimentaire, les supermarchés).
- > Garder la distance de distanciation d'au moins 1 mètre en cas de présence de personnels sur le site.
- > Après chaque ronde, se laver les mains ou utilisation de solution hydroalcoolique.
- > En cas d'utilisation d'un véhicule pour les rondes : à la fin du service, nettoyer le poste de conduite, les poignées de porte du véhicule, les barres d'appuis, le téléphone portable, le contrôleur de ronde, les clés... puis se laver les mains.

CONSEILS SI SALARIÉ MALADE :

- > Informer les salariés que le salarié présentant des signes respiratoires et/ ou autres signes du Covid-19 ne doit pas se présenter au travail mais téléphoner à son médecin traitant.
- > Si cas de salarié malade au travail, procédure SST à appliquer (*protections pour les SST : masques gants, surblouse*).
- > Appel 15, médecin traitant.
- > Organiser un bionettoyage, rechercher si cas contact dans l'entreprise et contacter le service de santé au travail si nécessaire.

**EN CAS DE SYMPTÔMES, CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT.
EN CAS DE DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES, CONTACTEZ LE 15.**



EFFECTUEZ UN DIAGNOSTIC EN LIGNE



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous avez besoin de plus de conseils, n'hésitez pas à vous rendre sur votre espace adhérent ou sur notre site.

-> www.istfecamp.fr

-> www.istfecamp.fr/espace-adherents